



112^e Assemblée générale de la Ligue Romande de Football

La présente est adressée aux membres actifs et libres, au groupement des arbitres, au tribunal arbitral, à la commission de vérification des comptes, aux membres d'honneur et à différents invités.

Nous rappelons que les clubs, membres actifs, ont l'obligation de se faire représenter sous peine de sanction prévue à l'article 14 des statuts.

Les clubs qui demandent leur adhésion à la Ligue Romande de Football doivent impérativement être présents pour être admis.

Dès votre arrivée, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer et signer la feuille de présence.

Au terme de notre assemblée, nous aurons le plaisir de vous convier à un apéritif.

Consultez régulièrement notre site internet www.lrf.ch pour connaître les dernières informations.

Avec nos salutations cordiales et sportives.

LIGUE ROMANDE DE FOOTBALL

Le président : *D. Guillemin* Le vice-président : *E. Meyer*

Lausanne, le 8 février 2012



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

CONVOCATION

112^e Assemblée générale ordinaire

Jeudi 8 mars 2012 à 19h30

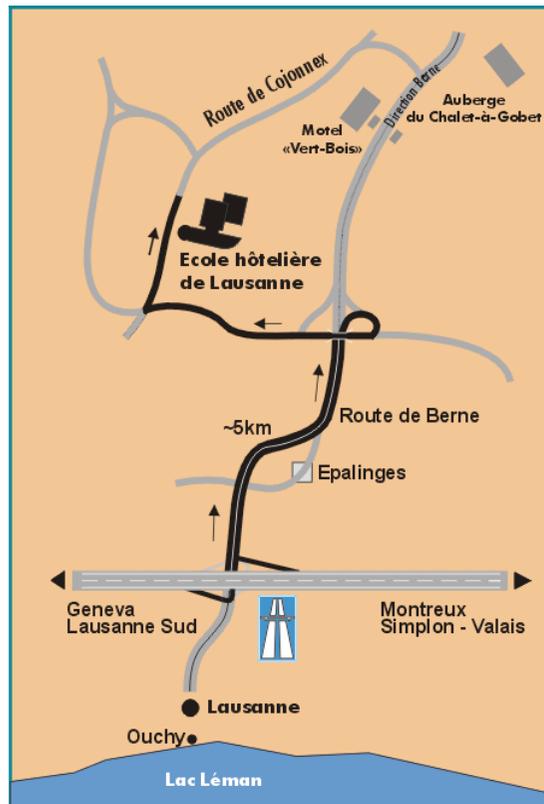
Ecole hôtelière de Lausanne
Chalet-à-Gobet

Programme

19h00	Signature de la feuille de présence
19h30	Ouverture de l'assemblée
21h00	Apéritif

Accès

Ecole hôtelière de Lausanne, Chalet-à-Gobet - www.ehl.edu



Ordre du jour

1. Signature de la feuille de présence
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la 111^e assemblée générale
4. Rapport de gestion par le président de la LRF
5. Rapport du groupement des arbitres par son président
6. Rapport du tribunal arbitral par son président
7. Finances
Présentation des comptes de la saison 2011
Rapport de la commission de vérification des comptes de la saison 2011
8. Discussions et adoption des rapports désignés sous chiffres 4 à 7
9. Remise des récompenses : championnat, coupe, prix fair-play
10. Admissions et démissions des clubs
11. Election des clubs vérificateurs des comptes pour la saison 2012
12. Fixation des finances et cotisations diverses
13. Organisation des compétitions pour la saison 2012
14. Nomination des membres d'honneur et honoraires
15. Propositions individuelles des clubs
Les clubs qui désirent soumettre des propositions individuelles sont priés de les faire parvenir par écrit au comité central de la LRF d'ici au **24 février 2012**. Il ne sera pas délibéré sur des propositions non inscrites à l'ordre du jour.
16. Divers